



demande de changement de forme d assemblée générale de copropriété

Par **odale**, le **15/01/2019** à **11:27**

bonjour,

je voudrai connaitre s il est possible de changer la façon de gerer notre copropriété .

depuis quelques années, nous étions divisé en plusieurs lots , avec une assemblée générale, puis 4 autres assemblées pour les autres lots; depuis, il a été construit un lycée qui loue son anfi pour des réunions.

peut-on revenir par vote a une seule assemblée générale,

merci.

Par **santaklaus**, le **15/01/2019** à **20:36**

Bonjour,

Je ne comprends pas .

"nous étions divisé en plusieurs lots" Cest à dire ?

"puis 4 autres assemblées pour les autres lots "Pouvez vous definir ces lots ?

"il a été construit un lycée qui loue son anfi pour des réunions." De quoi parlez vous? Quel amphi ?

Puis que dit votre règlement de copropriété sur les AG ?

SK